PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 février 2014 portant nomination de membres des conseils départementaux des Hautes-Alpes et du Var auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOR : *AFSS1430121A*

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2013 portant nomination des membres des conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et de Vaucluse auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale,

Arrêtent :

Article 1er

Sont nommés membres auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que représentants des assurés sociaux et sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Au sein du conseil départemental des Hautes-Alpes

Mme Fougerat-Joubert (Martine), en qualité de conseillère titulaire.

M. Izoard (Hugues), en qualité de conseiller suppléant.

Au sein du conseil départemental du Var

M. Scala (Stéphane), en qualité de conseiller suppléant.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 février 2014.

Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur de la gestion
et des systèmes d'information,
L. Gallet